

## Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

50

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

1

Conseillers représentés :

5

Total votants :

56

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 DECEMBRE 2017 A 19H00

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président. Date de la convocation : 6 décembre 2017

**Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 13 décembre 2017 à 19h00, avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.**

#### Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, André IMBERDIS, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Aline LEBREF, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Philippe OSSE DAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoît GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise SCHULZ, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

#### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Catherine MAZELLIER à Jeannine SUAREZ  
Philippe CAYRE à Christiane SAMSON  
Carine BRODIN à Claude GOUILLON-CHENOT  
Abdelhraman MEFTAH à Nicole GIRY  
Ghislaine DUBIEN à Sylvie CHAUNY

Conseiller.e.s absent.e.s : Didier ROMEUF, Claude NOWOTNY, Jany BROUSSE

Conseillère suppléante ayant voix délibérante : Joëlle MYE

Secrétaire de séance : Hélène BOUDON

### Bus des Montagnes – Participation au bus de Noël DÉLIBÉRATION N° 20171213-38

**Rapporteure : Christiane SAMSON, Vice-Présidente**

**Vu** le code des marchés publics ;

**Vu** le code des collectivités territoriales ;

**Vu** la délibération du 16 décembre 2010 instaurant le transport à la demande sur le périmètre de la Communauté de Communes du Pays de Courpière ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n°16-02853 en date du 12 décembre 2016 portant fusion des communautés de communes « Entre Allier et Bois Noirs », « de la Montagne Thiernoise », « du pays de Courpière » et « Thiers communauté » ;

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne.

La rapporteure informe l'assemblée que le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme continue à promouvoir le « bus des Montagnes ». Comme chaque année, des opérations communes à l'ensemble des territoires qui souhaitent y participer, sont proposées (bus de Noël, sommet de l'élevage...). Au titre de sa compétence « transport à la demande / bus des montagnes », la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne a la possibilité de s'inscrire dans ce dispositif pour tout son

territoire, avec le soutien financier du Conseil Départemental. Le prix du transport est fixé à 3 € aller-retour par usager.

- 4 lieux de départ de bus sont proposés : Courpière, Puy- Guillaume, Thiers, La Monnerie le Montel.
- Départ autour de 8h / retour vers 17h00.
- Transporteur : Kéolys

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la participation au Bus de Noël,
- **Approuve** la décision de solliciter financièrement le Conseil départemental,
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision.

TOTAL VOTANTS :	56 =	Conseillers Présents : 50	+	Représentés : 6	Non-participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :	56 =	Pour : 56		Contre :	
Abstention :					

*Pour ampliation certifiée conforme,*  
Le Président,



Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon